

Reflet

SAINT-PALAIS-SUR-MER

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2021



DOSSIER SPÉCIAL

Démarche Aménagement Durable des Stations.

UNE PREMIÈRE
EN CHARENTE-MARITIME



SAINT
PALAIS
SUR-MER

sommaire



3
Temps fort



4
Rétrospective



6
L'actu



12

Zoom sur...
les délégués de quartiers



14
Conseil municipal



16

Dossier spécial
ADS



21
Un peu d'histoire



22
Agenda



27
Les associations



28
Recette de chef



31
État civil
Expression libre



34
Sur Instagram



Hôtel de ville - 1 avenue de Courlay - 17420 Saint-Palais-sur-Mer / T 05 46 23 56 56 - mairie@stpalaissurmer.fr /

Site : www.stpalaissurmer.fr / Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h - Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30 /

Responsable de la publication : Claude BAUDIN / Responsable de la rédaction : Fabienne LABARRIÈRE /

Participants : Jeanne FETTU, Thierry BLONDEL, Guillaume CHEREL / Responsable de la communication : Baptiste TONIN /

Chargée de communication : Kristell GOYEAU / Design graphique et réalisation du magazine :

©scoopcommunication 12067-MEP / Impression : Atlantique Offset - La Tremblade / Couverture : Ludo P Photography.

Édito



Une année 2020 particulière et tragique

Notre pays fait face à une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, à laquelle notre commune n'a pas échappé.

Tout avait pourtant bien commencé en ce début d'année avec **la confiance renouvelée** par plus de 60 % des électeurs aux élections

municipales à une troisième mandature de votre serviteur et de son équipe Saint-Palais Passionnément.

Pas même le temps de se mettre en ordre de marche que la **première vague de la pandémie de Covid-19** nous frappa de plein fouet : réunion de crise suite à un premier cas avéré au centre de loisirs, organisation d'une rentrée des classes sécurisée, mise en place d'une cellule d'écoute auprès des plus démunis et de nos anciens pour leur apporter un peu de chaleur humaine, provisions et soutien moral, mise en place de mesures sanitaires sur la commune, etc.

Par la suite, le déconfinement nous permet de vivre une saison estivale « correcte », si ce n'est une jeunesse qui, privée de discothèque, a causé quelques insomnies aux résidents et commerçants du centre-ville, notamment place de l'Océan.

Survint alors le sinistre orage diluvien du 13 août. Un abat d'eau exceptionnel où l'épicentre de ce déluge inédit vit l'eau de pluie monter jusqu'à un mètre en quelques minutes seulement. Deuxième cellule de crise en mairie pour accueillir et soutenir près de 250 sinistrés. La commune sera reconnue par l'État en **situation de « catastrophe naturelle »**, ce qui permet, entre autres, d'expliquer nos 11 jours de fermeture de la plage du Bureau, qui a défrayé la chronique locale et la venue des médias, pour certains avides de « sensations fortes ».

À noter, dans un été à oublier, un petit coin de soleil début septembre avec le passage du Tour de France et la 1^{re} édition de l'Open 17, tournoi international de tennis féminin.

Hélas, une deuxième vague épidémique s'imposa à toute la France, menant à un reconfinement le 29 octobre qui sapa de nouveau le moral de tous.

En prime, l'horreur : l'assassinat du professeur Samuel Paty, alors qu'il y a cinq ans, **nous avions dit « plus jamais ça »**. Une centaine de Saint-Palaisiens lui ont rendu hommage devant l'Hôtel de ville, le 21 octobre, lors d'une minute de silence suivie d'une poignante « Marseillaise » **pour défendre notre liberté d'expression et les valeurs de la République.**

À l'heure où j'écris ces lignes, l'incertitude plane encore sur les fêtes de fin d'année avec de nouvelles restrictions à prévoir. **Ma pensée va à nouveau à ceux que l'on prive du droit au travail, notamment nos commerces dits non essentiels : bars, restaurants, cinémas, clubs de sport, lieux de spectacles et de divertissement...**

Dans ce contexte, il n'y aura pas, en ce début d'année, de cérémonie conviviale des vœux. Je vous les souhaiterai donc en vidéo sur le site internet de la commune.

En mon nom et en celui de toute l'équipe municipale, je vous souhaite **de joyeuses fêtes et vous présente des vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2021.**

RESTONS OPTIMISTES ET SOLIDAIRES.

Très chaleureusement.
Votre maire, Claude BAUDIN



Retrouvez *Reflét*
en ligne sur
stpalaissurmer.fr



**Reprise de la
saison culturelle
Salle Michel
Legrand**

SAMEDI 30 JANVIER 2021

Quatuor KADENZA

Concert classique

● 20h30

📍 Salle Michel Legrand,
Espace Le Spot

MARDI 29 SEPTEMBRE

Cérémonie annuelle des maisons et jardins fleuris

Les lauréats, réunis dans les jardins de l'Hôtel de ville, remerciés pour leur contribution à l'embellissement de notre commune.



DU 2 AU 4 OCTOBRE

43^e rallye « Dunes et Marais », championnat de France des Rallyes tout terrain

Traditionnelle présentation des véhicules et des équipages à Saint-Palais-sur-Mer, cette année place du Commerce. L'occasion de découvrir de près les 120 véhicules au départ de l'épreuve.



VENDREDI 9 OCTOBRE

Concert « De Mozart à Broadway »

La chanteuse lyrique Diana Higbee, accompagnée par Maryse Cottin à la flûte traversière et Anne-Lise Saint-Amans au piano, avec la participation des chœurs du conservatoire.



SAMEDI 10 OCTOBRE

Un nouveau refuge pour oiseaux inauguré au lac

Les agents municipaux et élus chargés de l'environnement aux côtés de Lydie Gourraud de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), inaugurent le nouveau refuge LPO au parc Raymond Vignes.



DU 17 AU 24 OCTOBRE

Les associations saint-palaisiennes exposent à la salle des fêtes

Exposition du Photo club Côte de Beauté (ci-contre) et de peintures des artistes de La Palette.



MERCREDI 21 OCTOBRE
Hommage au professeur Samuel Paty

Rassemblement, minute de silence et La Marseillaise entonnée devant l'Hôtel de ville.

DU 21 AU 27 OCTOBRE

Les contes de l'effroyable clocher

Pendant les vacances de la Toussaint, enfants et parents ont pu écouter les histoires frissonnantes de sorciers, ogres et géants, racontées par les acteurs de la compagnie Coyote Minute au Vieux Clocher.



MERCREDI 11 NOVEMBRE
Cérémonie de l'armistice de la guerre 1914-1918

Cérémonie et dépôt de gerbes en format très restreint afin de respecter les mesures de confinement et de distanciation, au monument aux morts de Courlay. Hommage à l'égard de tous ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.



MARDI 17 NOVEMBRE
Remise d'un tableau offert par l'artiste Alexandre Beridze

Suite à l'exposition réalisée cet été au Vieux clocher, le « roi de l'abstrait » a offert une toile à la municipalité, intitulée « Le Saint-Palais », en signe de gratitude.

**DU 4 DÉCEMBRE
AU 4 JANVIER**

Illuminations de Noël

Les rues du centre-ville, sublimes aux couleurs de Noël. En point d'orgue, ce majestueux sapin doré de 9 mètres de haut, place de l'Océan.



COVID-19

La municipalité de nouveau mobilisée pendant le second confinement

Comme au printemps dernier, la municipalité a dû se réorganiser pendant le second épisode de confinement instauré au mois de novembre dernier, suite à l'épidémie de Covid-19.

Maintien du service public mais mesures sanitaires renforcées en mairie comme au groupe scolaire ou au centre culturel, aides aux commerçants, numéro de solidarité dédié, dépistage gratuit, l'équipe municipale a mis en place plusieurs dispositifs pour accompagner tant que possible les acteurs de la vie saint-palaisienne et ses habitants.

Commerces

« Click and collect », « drive », livraison, les commerçants ont dû s'adapter une nouvelle fois aux mesures sanitaires imposées pour

lutter contre l'épidémie de Covid-19. Afin de les aider à communiquer auprès de leurs clients, la mairie a centralisé leurs initiatives sur son site internet et les a relayées sur les réseaux sociaux et dans la presse. La mairie a aussi concédé aux commerçants pour l'année 2020 un abattement de 25% sur l'ensemble des droits de terrasse et de 50 % sur le montant de l'abonnement hors saison du marché extérieur (totalement fermé pendant le confinement).

Culture

La médiathèque du centre culturel Boris Vian a remis en place les actions initiées lors du premier confinement, à savoir le « click and collect », qui consiste à réserver son livre ou son CD sur le site internet et à venir le récupérer dans le respect des mesures sanitaires, la salle de lecture ayant été fermée. L'activité du conservatoire a elle aussi été fortement impactée : cours à distance en visioconférence et plateforme d'enseignement en ligne, les professeurs ont pu garder le lien avec leurs élèves durant cette période délicate grâce

aux outils numériques mis en place. La salle de cinéma/spectacle Michel Legrand a malheureusement été touchée de plein fouet, faute de spectateurs. La municipalité, propriétaire des murs et déléguant sa gestion à la société Cinéode, a exonéré cette dernière de la redevance annuelle, en attendant des jours meilleurs. Enfin, les événements de fin d'année programmés par le service événementiel ont pour la plupart été annulés et remplacés par des manifestations plus compatibles avec la situation actuelle : musique, radio et vidéo.

Solidarité

Pour assister les personnes âgées, isolées et/ou fragiles, la ville a réactivé un numéro de téléphone dédié, accessible 7 jours/7, permettant d'apporter une aide quant aux déplacements, courses de première nécessité, entraide face à l'isolement ou encore soutien psychologique.



Tél. : 05 46 23 56 53
(aux horaires d'ouverture de la mairie) ou 06 07 26 56 26
(soirées et week-end).



Le « click and collect » permet de maintenir son activité et le contact avec sa clientèle.

Remerciements du maire

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les forces vives de la commune pour leur soutien et leur action au quotidien, œuvrant « au bien vivre ensemble à Saint-Palais-sur-Mer » : le personnel communal, les nombreuses associations, les responsables de quartier, le centre culturel Boris Vian, le groupe scolaire Lucien Robin, les services de sécurité (polices nationale et municipale et sapeurs-pompiers), les divers services de l'État, professions libérales et commerciales et enfin personnalités civiles ou religieuses.

Un grand merci pour la confiance témoignée chaque jour et, en particulier, à ma nouvelle équipe municipale, plongée aussitôt dans le grand bain et qui a pu constater la complexité de l'exercice municipal.



De nouvelles décorations de Noël pour sublimer la ville

*Pour les fêtes de fin d'année 2020, la ville s'est parée d'élégance !
La municipalité a souhaité offrir aux Saint-Palaisiens des décorations et illuminations d'envergure.*



Un grand merci aux services de la ville (services techniques, espaces verts et vie locale) qui ont travaillé de nombreuses heures à la confection et l'installation de ces décors.

Place de l'Océan, un sapin de 9 mètres de haut se dresse aux côtés de 25 sphères accrochées dans les pins majestueux. L'Hôtel de ville est décoré d'une arche et de guirlandes stalactites tandis que la place du Commerce arbore fièrement une dizaine de sapins dorés et argentés et des rennes grandeur nature. L'avenue de la République, le rond-point du marché, le groupe scolaire Lucien Robin et les principales rues d'entrées de ville sont également décorés. L'ensemble des illuminations est composé d'ampoules LED basse consommation, réduisant significativement l'impact sur la consommation énergétique de la ville.



La fontaine, place du Commerce.



La pergola illuminée, place Cheyroux.

Le prix Royan-Atlantique de l'Académie de Saintonge pour Emmanuelle Piaud

Le dimanche 4 octobre 2020, l'Académie de Saintonge* a décerné ses prix à douze lauréats distingués pour leur action en faveur de la culture et de l'identité régionale.



Parmi eux, Emmanuelle Piaud, la directrice du conservatoire de musique et de danse de Saint-Palais-sur-Mer, également cheffe du service culturel de la mairie, mais aussi organiste titulaire du grand orgue de Notre-Dame de Royan. Elle a obtenu le prix « Royan-Atlantique » pour l'ensemble de son travail d'organiste et de cheffe de chœur. Il s'agit d'un prix qui souligne son implication dans la vie culturelle saint-palaisienne et royannaise, avec en point d'orgue la création du conservatoire de musique et de danse de Saint-Palais-sur-Mer, ainsi que la création et la direction des chœurs de Saint-Palais (deux chœurs d'enfants, un ensemble vocal féminin, un chœur d'homme et un grand chœur) et la direction du chœur du festival « Un Violon sur le Sable ». La municipalité lui transmet toutes ses félicitations.

* Chaque année, l'Académie de Saintonge établit un palmarès lui permettant de distribuer prix et médailles à des personnalités qui honorent la région par leur talent dans les domaines des lettres, des sciences, des arts, du patrimoine et de l'identité locale.



INTERVIEW



Emmanuelle Piaud,
directrice du conservatoire

Reflet : Emmanuelle, que représente ce prix pour vous ?

Emmanuelle Piaud : Tout d'abord une belle surprise, par nature je suis quelqu'un qui va de l'avant et je n'ai pas l'habitude de regarder en arrière, particulièrement mon parcours. Quand, au mois d'avril, l'Académie de Saintonge m'a contactée pour me dire que mon nom serait proposé pour l'obtention d'un prix, j'en ai été très honorée. Dans ma vie professionnelle, ce qui m'importe par-dessus tout, ce sont les valeurs de partage et de transmission, de savoir que cette énergie mise au service de la culture est reconnue, cela fait du bien. Nous vivons dans une magnifique

région dans laquelle l'accès à la culture doit être défendu. Je me considère comme une artiste engagée, non pas dans un combat politique mais dans des valeurs d'égalité et d'équité.

R : Quels sont les projets à venir pour le conservatoire et le centre culturel de Saint-Palais-sur-Mer ?

E.P. : Le plus simplement possible, continuer notre mission de service public qui est certainement la plus belle : proposer à tous un accès à la culture du plus novice au plus aguerri des usagers. Avec l'équipe enseignante et les bibliothécaires de la médiathèque, nous avons le souci de proposer un service de qualité équivalent à ce que l'on peut trouver dans les grandes agglomérations. Notre objectif au-delà de l'enseignement est de susciter des réflexions, de proposer un regard clair sur le monde et les enjeux de notre société. Nous sommes des passeurs de

savoir, présents dans notre époque avec ce qu'il faut de recul pour ne pas céder aux modes éphémères.

R : Et l'orgue de Notre-Dame de Royan ?

E.P. : Maintenant tout le monde le sait, entre l'orgue de Notre-Dame et moi c'est une vraie histoire d'amour (rires) ! Cet instrument est un trésor, ce n'est pas pour rien qu'il est classé monument historique. Il est de retour dans l'église Notre-Dame depuis octobre 2019 après une importante restauration. Je vous avoue que je piaffe un peu d'impatience de le faire découvrir au plus grand nombre, le contexte sanitaire ayant réduit drastiquement les manifestations qui étaient prévues en 2020. En opiniâtre pédagogue que je suis, j'ai l'intention de faciliter l'accès à l'instrument par des visites, des auditions, des concerts, afin qu'il puisse faire partie de l'histoire de chacun.

Une compagnie artistique professionnelle en résidence à Saint-Palais-sur-Mer

La ville accueille la compagnie artistique professionnelle MéméTisse en résidence à l'année dans l'ancien cinéma Le Surf à partir du mois de janvier.

La ville de Saint-Palais-sur-Mer entretient son image de ville artistique et culturelle, comme en témoigne ce nouveau projet : elle va accueillir dans l'ancienne salle de cinéma « Le Surf », ce lieu emblématique mais laissé sans activité depuis le départ du cinéma dans l'espace Le Spot en janvier dernier, un nouveau projet artistique porté par la jeune compagnie professionnelle « MéméTisse ».

Outre le fait de continuer à faire vivre ce lieu, ce projet permet de soutenir les acteurs d'une filière fortement touchée par la crise sanitaire, et d'accompagner le développement d'une compagnie artistique professionnelle locale. Cette résidence permettra de favoriser les rencontres entre la compagnie, le tissu associatif, les acteurs du centre culturel « Boris Vian » ou encore le groupe scolaire Lucien Robin au travers de futures colla-

borations tout au long de l'année, mais également de développer des projets programmés dans le cadre des événements portés par la ville.

La compagnie MéméTisse

Créée à Royan, la compagnie s'est développée en s'appuyant sur une rencontre entre la fanfare « Poussez pas Mémé », spécialisée dans la musique de rue, et la compagnie internationale « Majareta », spécialisée dans les spectacles de rues avec structures géantes.

Cette union permet à la compagnie MéméTisse de développer des projets diversifiés, en musique et en théâtre de rue, avec une direction artistique recherchant une forte complicité avec le public : spectacles musicaux (« Poussez pas Mémé », street rock orchestra ; « Drimuns », percussions / leds / pyrotechnie ; « P.H.A.R », électro live) et spectacles de rue avec structures.

Ce rapport à l'autre, basé sur l'échange et la participation, se retranscrit au sein de la compagnie par des projets de transmission culturelle, de tissage de liens : chantiers créatifs, ateliers, création de spectacles avec enfants, créations d'espaces de transmission intergénérationnelle, organisation d'événements.



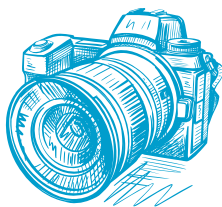
Contact :

compagniememetisse@gmail.com

06 63 18 52 04

www.compagniememetisse.fr





Gagnants du concours photos

12 photographes amateurs ont participé au concours organisé par la ville dans le cadre du forum de l'environnement 2020.

Le thème choisi cette année :

« **La nature insolite** ».

Le jury, composé d'élus municipaux, a décerné les 3 premiers prix lors d'une cérémonie le 10 octobre à la salle des fêtes, sous l'égide de Sandrine Proust, adjointe à l'environnement et au développement durable.

Félicitations à tous les participants.



3^e prix : Philippe Seguela



1^{er} prix : Didier Castelain

« *Les Larmes du Ciel* »

2^e prix : James Fradin



Un nouveau service proposé par le CCAS à partir de janvier

Le CCAS a conventionné avec l'association ACTIOM « ma commune, ma santé ». L'objet est d'accompagner les personnes dans leur recherche d'une mutuelle plus adaptée à leur situation. Un conseiller assurera une permanence mensuelle en mairie.



Les rendez-vous sont à prendre au 05 46 23 56 53.

Un panier garni offert aux aînés

Dans le contexte de la crise sanitaire, le traditionnel repas des aînés ne pourra probablement pas avoir lieu. La commune ne les oublie pas pour autant. C'est ainsi qu'un panier garni sera offert aux administrés âgés de 72 ans et plus, sous conditions de revenus et justificatif de domicile.



Inscription préalable et nécessaire au 05 46 23 56 53 (avant le 28 février).



Extinction de l'éclairage public

Du 16 novembre 2020 au 9 avril 2021, la ville coupe l'éclairage public de 22h à 6h, hormis en centre-ville.

Cette action initiée sur la commune dès 2016 est reconduite chaque année.

Protégeons la nature, économisons l'énergie !



Vente de sièges d'occasion de cinéma

Avis aux cinéphiles et collectionneurs !

La mairie de Saint-Palais-sur-Mer procède à la vente des sièges de son ancien cinéma.

À VENDRE !

Il s'agit des sièges de l'ancien cinéma de la ville, Le Surf, qui a désormais déménagé à l'Espace Le Spot. Sièges démontés par les services de la ville, à récupérer sur place.

Caractéristiques

Assise : 40 cm de large x 50 cm de profondeur

Dossier : 50 cm de large x 70 cm de hauteur

Accoudoir : 8 cm

Couleur : orange

Tarifs dégressifs

1 siège = 35 €

10 sièges à 30 € l'unité

30 sièges à 25 € l'unité

80 sièges à 20 € l'unité

81 sièges et plus à 15 € l'unité

À la date de bouclage de ce numéro, 100 sièges ont déjà trouvé preneurs.



Contact :
animation@stpalaissurmer.fr
05 46 23 56 85

Vos délégués de quartier sont désignés

À chaque nouvelle mandature municipale, les délégués de quartiers, relais entre la population et la municipalité, sont reconduits ou renouvelés.

Après un appel à candidature lancé au mois d'octobre (Reflet octobre-novembre-décembre 2020), douze personnes ont été retenues et officiellement désignées délégués de quartier par Monsieur le Maire, suite à l'approbation de la charte du comité de quartier au conseil municipal du 17 décembre 2020.

LA GRANDE CÔTE - LE CONCIÉ - MAINE GAUDIN



François GASSIAN
f.gassian@orange.fr



André LE RAY
leray.andre@neuf.fr

Élu contact : David MESCHIN

LE PLATIN - PUYRAVEAU



Pierre GAVID
pierreavid@orange.fr



**Florence
RODIER ROUGET**
frod@bbox.fr

Élu contact : Pierre BERNARDAUD

CENTRE-VILLE - PARC DE LOISIRS - LA PALUD



**Jean-Luc
MARTINET**
martinetjeanluc@gmail.com



**Philippe
BESNARD**
besnard.phil-jo@live.fr

Élu contact : Lucile NADAUD

BERNEZAC - NAUZAN



Philippe DARSON
phdaron@gmail.com



Hubert ROUSSELET
hubert.rousselet@gmail.com

Élue contact : Isabelle LEPARMENTIER

COURLAY - LE FOURCHAUD - LE PIN



Alain DUBOST
alaindubost9517@gmail.com



Alain CARRÉ
carremail@free.fr

Élue contact : Fabienne RASSON

BEAULIEU - LE GOIS - MAINE BERTRAND



Ginette BOYER
ginetteboyer0335@orange.fr



Richard DESCHAMPS
chouchou33700@gmail.com

Élue contact : Maïté FLAUSSE

...

INTERVIEW



Claude BAUDIN
Maire

Reflet : Monsieur le Maire,
on vous sait particulièrement impliqué
dans la vie des quartiers.
Quel est l'objectif de cette réorganisation ?

Claude BAUDIN : Dès mon élection
en 2008, j'ai été à l'origine de la réorganisation
de nos réunions de quartier. Cette année,
j'ai demandé à mon nouvel adjoint à
la sécurité et à la vie des quartiers,
Daniel Derrien, de faire évoluer le concept avec
un souci de simplification, d'efficacité
et de gommer certains dysfonctionnements.

R : Quelles améliorations concrètes
souhaitez-vous apporter ?

C.B. : Daniel Derrien a pris à bras-le-corps ce
nouveau rôle. Après de nombreux entretiens
recherchant les attentes, les axes d'amélioration
possibles et un gros travail de concertation,
il m'a proposé les changements présentés
dans le précédent numéro de Reflet :

- ❶ Un nouveau zonage en
6 quartiers au lieu de 7.
- ❷ De nouveaux délégués, au nombre
de 2 (nommés par moi-même sur la
base des candidatures reçues) et un
nouvel élu contact par quartier.
- ❸ L'élaboration d'une nouvelle charte
présentée en conseil municipal :
l'ancienne avait besoin d'un nouveau souffle.
À cet effet, je tiens à remercier
le rôle des délégués bénévoles en
relation avec l'élu contact via les
services techniques et l'adjoint délégué.

R : Les douze délégués de quartiers
désormais désignés, est-ce le début
d'une nouvelle dynamique ?

C.B. : Je me réjouis de cette nouvelle
mobilisation qui enclenche un nouveau
cycle de concertation avec une organisation
plus simple et plus efficace.

Je souhaite la bienvenue et bon courage
aux 12 nouveaux délégués ainsi qu'aux
six élus contact qui vont travailler,
j'en suis sûr, dans un bon esprit, défendant
l'intérêt général de la commune par le biais
de cette « participation citoyenne ».

Enfin, sincères remerciements à tous les anciens
délégués pour leur efficacité, investissement et
soutien permanent, pour certains depuis 2008.



Les comptes-rendus des comités de
quartiers sont à retrouver sur le site
de la ville www.stpalaissurmer.fr

Principales décisions du conseil municipal

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020

- **Règlement intérieur** du conseil municipal
- Approbation du règlement intérieur du conseil municipal.

- **CARA / désignation de représentants aux commissions**

- Décision de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant participant aux commissions de travail et de réflexion de la communauté d'agglomération Royan Atlantique :

Commissions	Représentant titulaire	Représentant suppléant
1 – « Finances »	Claude BAUDIN	Isabelle PRUD'HOMME
2 – « Développement économique »	Guillaume CHEREL	Catherine CODRIDEX
3 – « Schéma de cohérence territoriale »	Jean-Louis GARNIER	Éric PILLOTON
4 – « Activités de pleine nature »	Jeanne FETTU	Bertrand DOUCET
5 – « Transports et mobilité »	Claude BAUDIN	Fabienne RASSON
6 – « Urbanisme et habitat »	Jean-Louis GARNIER	Jean-Louis FOURNIER
7 – « Cycle de l'eau »	Stéphane MAGRENON	Guy DEMONT
8 – « Politique de la ville »	Christine DEFAUT	Thierry BLONDEL
9 – « Collecte et prévention des déchets »	Isabelle PRUD'HOMME	Pierre BERNARDAUD
10 – « Développement durable – Énergies »	Sandrine PROUST	Jean-Louis GARNIER
11 – « Culture et patrimoine »	Fabienne LABARRIÈRE	Isabelle LEPARMENTIER
12 – « Systèmes d'information et aménagement numérique »	Guillaume CHEREL	Marie-Christine BASTARD
13 – « Grands projets et bâtiments communautaires »	Bruno GUISE	David MESCHIN

- **CARA / désignation des délégués à la commission locale d'évaluation des transferts de charges**

- Décision de désigner Isabelle PRUD'HOMME, en qualité de titulaire, et Guillaume CHEREL, en qualité de suppléant.

- **CARA / commission intercommunale des impôts directs / proposition de membres**

- Décision de désigner Guillaume CHEREL, en qualité de titulaire, et Fabienne LABARRIÈRE, en qualité de suppléante.

- **CCAS / conseil d'administration / élection d'un cinquième représentant**

- Décision de désigner Aude TRE COURT-BESSARD en qualité de membre supplémentaire au conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

- **GR4 / convention avec le département**

- Approbation de la convention d'entretien d'un itinéraire de randonnée qui débute à Grasse (06) et se termine à Royan, avec le département de la Charente-Maritime.

- **SCI KOLOCK IMMOBILIER / convention de servitude d'accès**

- Décision
 - d'accepter la signature d'une convention de servitude d'accès provisoire au sous-sol du local sis 11 rue du Logis vert au profit de la commune avec la SCI KOLOCK IMMOBILIER ;
 - d'autoriser Monsieur le Maire, ou tout autre membre du conseil municipal désigné par lui, à effectuer les démarches en vue d'obtenir l'autorisation des copropriétaires du volume n°4 pour la création d'un accès à ce local depuis le parking couvert de la résidence.

- **Prime exceptionnelle Covid-19**

- Décision d'instituer cette prime pour certains agents de la commune de Saint-Palais-sur-Mer qui, pour assurer la continuité des services publics, ont dû s'adapter à une organisation de travail contraignante et inédite. Modalités d'attribution à retrouver sur le compte-rendu en ligne sur le site de la ville.

- **EPFNA - CARA - commune / avenant n° 3 à la convention tripartite**

- Décision d'accepter la proposition de prolongation de la convention jusqu'au 31 décembre 2022.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2020

Compétence intercommunale en matière d'urbanisme

Décision de s'opposer au transfert automatique de compétence en matière de plan local d'urbanisme ou de document d'urbanisme à la communauté d'agglomération Royan Atlantique.

Commission DSP / élection des représentants

Décision de désigner par 27 voix les membres titulaires et suppléants composant la commission de délégation de service public, comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Claude BAUDIN	
Daniel DERRIEN	Jean-Louis GARNIER
Guillaume CHEREL	Fabienne RASSON
Sandrine PROUST	Stéphane MAGRENON
Bruno GUISE	David MESCHIN
Guy DEMONT	Catherine CODRIDEX

DSP tennis / avenant n° 1

Approbation de la signature d'un avenant à la convention de délégation de service public avec la SARL TENNIS SPORTS ET LOISIRS pour la mise à disposition de la grande salle de la salle omnisports les mercredis matin et samedis après-midi de la saison 2020-2021 au prix de 150 €.

DSP cinéma / dégrèvement de la participation 2020 / avenant n° 1

Approbation de la signature d'un avenant à la convention de délégation de service public avec la SARL CINEODE pour l'exploitation du cinéma portant sur le dégrèvement de la participation pour l'année 2020.

ASSRA / dégrèvement d'un mois de loyer de location

Approbation de l'exonération d'un mois de loyer (550 €) des locaux partiellement occupés par l'association sauvetage secourisme Royan-Atlantique à la base nautique de Nauzan.

RIFSEEP / actualisation des cadres d'emplois

Décision de fixer les montants plafonds par groupe de fonction pour les cadres d'emplois d'ingénieurs (A) et de techniciens (B) de la filière technique.

Syndicat d'initiative / don d'affiches

Approbation du don de 300 affiches au syndicat d'initiative pour vente en faveur du Téléthon.



Dossier spécial

La démarche ADS, une première en Charente-Maritime pour repenser Saint-Palais-sur-Mer demain



PAROLE D'ÉLU



**Jean-Louis
Garnier,**

Maire adjoint à l'urbanisme

« D'hier à aujourd'hui, notre commune de Saint-Palais-sur-Mer a toujours su s'adapter aux époques successives pour évoluer, se moderniser, tout en gardant son charme d'antan. Elle est reconnue à ce jour comme l'une des plus belles stations touristiques de la côte charentaise avec un fort pouvoir d'attractivité liant architecture et environnement marin.

Et demain ? Pour construire l'avenir, il nous faut anticiper les évolutions, comprendre les besoins émergents en matière d'environnement, de tourisme, d'urbanisme, de mobilité et d'économie et y apporter des réponses. Le projet Aménagement Durable des Stations soutenu par le Groupement d'Intérêt Public du littoral de Nouvelle-Aquitaine est une formidable opportunité pour y parvenir. »

De la Grande Côte au centre-ville, quels aménagements pour demain ?

La recherche d'une harmonie entre développement urbain et préservation de l'environnement constitue l'un des principaux objectifs suivis par les élus saint-palaisiens depuis plusieurs mandatures.

Ainsi, depuis le mois de septembre 2020, notre commune a souhaité franchir un palier supplémentaire en s'inscrivant dans une démarche novatrice : la démarche Aménagement Durable des Stations (ADS).

Soutenue par le Groupement d'Intérêt Public du Littoral de Nouvelle-Aquitaine (GIP Littoral), la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Charente-Maritime, la CARA et la Banque des Territoires, Saint-Palais-sur-Mer est le premier territoire de Charente-Maritime qui s'engage dans cette démarche, mise en place depuis 2013 sur les territoires littoraux d'ex-Aquitaine.

L'Aménagement Durable des Stations (ADS)

Il est aujourd'hui indispensable de s'adapter aux nouvelles attentes des communes balnéaires qui doivent évoluer pour tenir compte des mutations de population et revoir ainsi leur modèle touristique. Pour cela, le GIP Littoral les accompagne dans des démarches intitulées « Aménagement Durable des Stations (ADS) ».

La « démarche ADS », c'est quoi ?

Cette démarche est une étude ayant pour objectif de redynamiser un territoire et son offre touristique dans son ensemble. Elle cible les grands enjeux de mutation du littoral de Nouvelle-Aquitaine, comme la mobilité, les espaces rétro-littoraux (en voisinage des stations balnéaires), l'urbanisme, les équipements touristiques, les impacts du changement climatique...

Cette démarche s'adapte à chacun des territoires étudiés tout en respectant une cohérence au niveau régional et s'appuie sur une concertation des différents acteurs locaux.

Une démarche ADS pour définir une stratégie de long terme, structurée autour de sites à enjeux, d'actions innovantes et partagées par les acteurs.

Une démarche aux multiples enjeux pour Saint-Palais-sur-Mer

Renforcer le lien entre la Grande Côte et le centre-ville

Concrètement, la démarche a pour objectif d'accompagner la commune dans le renforcement du lien entre la Grande Côte et le centre-ville. L'un des points phares sera la reprise de l'axe piéton qui les relie. Une réflexion doit aussi être menée sur l'esplanade de la Grande Côte pour en faire un des fleurons de la commune.

Cet aménagement devra prendre en compte la valorisation paysagère, le

devenir de la maison forestière et son lien fort avec le phare de Cordouan.

L'identité saint-palaisienne (ville à la fois urbaine, balnéaire, et écrin naturel; patrimoine architectural et naturel exceptionnel), les différents modes de déplacement (changement des pratiques), l'environnement (problématiques de la gestion de l'eau et de la qualité des eaux de baignade, risque d'érosion du trait de côte), le maintien de la diversité et de la qualité de l'offre touristique seront au cœur de la démarche.

Favoriser une activité tout au long de l'année

Station balnéaire estivale, Saint-Palais-sur-Mer est aussi une commune qui vit à l'année. Cette démarche permet de favoriser et diversifier l'offre touristique et commerciale hors saison. Les résidences secondaires sont de plus en plus habitées durant les week-ends et différentes vacances. Il faut donc une réflexion globale pour favoriser la vie de la population tout au long de l'année.

Concertier et impliquer les Saint-Palaisiens ainsi que les touristes

La concertation et la participation citoyenne seront le fer de lance de cette démarche. Les riverains, qu'ils soient propriétaires d'une résidence secondaire ou habitants à l'année, ainsi que les touristes, seront invités plusieurs fois à venir s'exprimer sur le projet pour mieux comprendre leur vision de la commune, comment ils la pratiquent, comment ils l'imaginent pour demain. Cette concertation commencera par le questionnaire pages 19-20 et de nombreux ateliers auront lieu au cours de l'année 2021.



La piste cyclable entre la Grande Côte et le centre-ville, axe principal au cœur de futurs aménagements.

Une étude menée en équipe, sur 18 mois

Elle est composée de plusieurs bureaux d'études :

INTERland : agence d'architecture et d'urbanisme, mandataire du groupement, **Phytolab** : agence de paysage, **Artelia** : bureau d'études en charge de la mobilité, de l'environnement et des voies et réseaux, **In Extenso** : bureau d'études en charge de la stratégie et de la programmation touristique.

Ces entreprises possèdent une expérience éprouvée en stratégie d'aménagement durable du littoral (côte girondine à Lacanau, Pays basque à Bidart, Communautés d'Agglomérations de Dieppe, Sète et Perpignan) ainsi qu'une bonne connaissance du contexte local (participation à l'élaboration du plan de référence de la ville de La Rochelle 2030, aménagement du port de La Rochelle et du phare des Baleines à l'île de Ré).



CALENDRIER : 18 MOIS D'ÉTUDES SCINDÉS EN DEUX TEMPS

L'étude d'aménagement durable de Saint-Palais-sur-Mer se déroule sur 18 mois répartis en deux phases :

PHASE 1 : analyse du diagnostic et du positionnement touristique du territoire

Septembre 2020 > Avril 2021

Vise à analyser l'existant pour comprendre le territoire avant de le transformer (fonctionnement territorial et urbain, démographie, tourisme, déplacements et mobilités, paysage et environnement). Le diagnostic permettra de définir une stratégie d'aménagement et de positionnement touristique à long terme.

PHASE 2 : étude de programmation urbaine du secteur

Avril 2021 > Mars 2022

Vise à décliner cette stratégie en propositions d'aménagement concrètes sur les sites à enjeux. Une feuille de route opérationnelle sera élaborée pour permettre de déterminer les actions à mettre en œuvre pour la réalisation du projet.

LES TEMPS FORTS DE LA CONCERTATION

Pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins des acteurs du territoire, une démarche de concertation sera mise en œuvre tout au long du projet :

- Dès le 1^{er} octobre 2020 : **comité de pilotage et 1^{er} diagnostic**. Réalisé avec les élus, les techniciens et les partenaires pour poser les problématiques et déterminer ensemble de premiers enjeux.
- Début d'année 2021 : **entretien** avec les différents acteurs. Cette étape, initialement prévue sous la forme d'entretiens réalisés sur l'espace public, s'effectuera principalement sous la forme d'un questionnaire* (pages suivantes) suite aux

mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.

- **Ateliers de concertation**. Ils seront proposés avec les partenaires et les habitants tout au long de la démarche afin de nourrir et de partager le projet à chaque étape.
- **Réunion publique** de restitution de l'étude. Elle conclura et annoncera les résultats de la démarche ainsi que le calendrier de mise en œuvre du projet.

* Questionnaire également disponible sur www.stpalaissurmer.fr.

La CARA : un accompagnement intercommunal pour assurer une cohérence territoriale

« Via son Plan Plage Territorial, la CARA joue un rôle d'accompagnement auprès des communes qui s'engagent dans les démarches d'aménagement durable. La mobilisation des services de la CARA témoigne d'un engagement de l'intercommunalité sur les dossiers "Aménagements Durables des Stations et des Plages". Elle partage des compétences croisées avec l'échelon local ce qui en fait un interlocuteur privilégié. La CARA étant membre du GIP Littoral Nouvelle-Aquitaine, elle permet aux communes de s'inscrire dans le schéma régional et de développer des projets d'aménagements structurants sur le territoire.

La question des mobilités, l'aménagement du territoire et la préservation des espaces naturels et paysagers figurent parmi les enjeux prioritaires identifiés par les partenaires. En définitive, l'agglomération, par sa vision intercommunale, permet d'assurer une cohérence territoriale. »

Gaël Perrochon, chargé de mission Plan Plage Territorial

Pour plus d'informations :
Services techniques :
v.tirat@stpalaissurmer.fr

 Questionnaire à déposer en mairie avant le 5 février 2021.



ÉTUDE AMÉNAGEMENT DURABLE DES STATIONS À SAINT-PALAIS-SUR-MER

LE QUESTIONNAIRE

1. VOUS ÊTES ...

- ☐ Habitant à l'année ☐ Résident secondaire ☐ Touriste ☐ Habitant de l'agglomération
☐ Actif ☐ Sans-emploi ☐ Retraité ☐ Étudiant Votre âge :

D'autres informations à rajouter sur vous ?

2. SELON VOUS QUELS SONT LES ATOUTS DE SAINT-PALAIS-SUR-MER AUJOURD'HUI ?

.....

3. QUELLE EST LA PLAGE QUE VOUS PRATIQUEZ LE PLUS SOUVENT ?

- ☐ Plage du Bureau ☐ Plage du Platin ☐ Plage de la Grande Côte ☐ Plage des Combots ☐ Plage de Nauzan

4. QUELS SONT LES LIEUX QUE VOUS PRATIQUEZ LE PLUS SOUVENT ?

- ☐ Cinéma de la commune ☐ Marché ☐ Supermarché ☐ Commerces du centre-ville ☐ Forêt des Combots
☐ Chemins des Douaniers ☐ Équipements du centre-ville ☐ Parc R. Vignes (le lac) Autre(s) :

5. QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS QUE VOUS RENCONTREZ À SAINT-PALAIS-SUR-MER AUJOURD'HUI ?

.....

6. SELON VOUS QUELS SONT LES MANQUES DE SAINT-PALAIS-SUR-MER AUJOURD'HUI ?

.....

7. SELON VOUS QUELS SONT LES ENJEUX POUR LA COMMUNE DE SAINT-PALAIS-SUR-MER ?

.....

8. QUEL MOYEN DE TRANSPORT PRIVILÉGIEZ-VOUS SUR SAINT-PALAIS-SUR-MER ?

EN ÉTÉ : ☐ Voiture/Deux-roues motorisés ☐ Transports en commun ☐ Vélo ☐ Vélo électrique ☐ Marche
 Pourquoi ce choix ?

HORS SAISON : ☐ Voiture/Deux-roues motorisés ☐ Transports en commun ☐ Vélo ☐ Vélo électrique ☐ Marche
 Pourquoi ce choix ?

9. QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS QUE VOUS RENCONTREZ CONCERNANT LA MOBILITÉ SUR SAINT-PALAIS-SUR-MER ?

Sur quels secteurs ?

10. SELON VOUS QUELS SONT LES ENJEUX CONCERNANT LA MOBILITÉ SUR LA COMMUNE ?

.....



ÉTUDE AMÉNAGEMENT DURABLE DES STATIONS À SAINT-PALAIS-SUR-MER

LE QUESTIONNAIRE



11. SELON VOUS SUR LE SECTEUR 1 « CENTRE-VILLE ET LE LAC »

Qu'est-ce qui fonctionne ? Quels sont les atouts du secteur ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez sur le secteur ?

Comment imaginez-vous ce secteur dans le futur ? Quels liens avec les autres secteurs ?

12. SELON VOUS SUR LE SECTEUR 2 « L'AVENUE DE LA GRANDE CÔTE »

Qu'est-ce qui fonctionne ? Quels sont les atouts du secteur ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez sur le secteur ?

Comment imaginez-vous ce secteur dans le futur ? Quels liens avec les autres secteurs ?

13. SELON VOUS SUR LE SECTEUR 3 « LA GRANDE CÔTE »

Qu'est-ce qui fonctionne ? Quels sont les atouts du secteur ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez sur le secteur ?

Comment imaginez-vous ce secteur dans le futur ? Quels liens avec les autres secteurs ?

14. COMMENT IMAGINEZ-VOUS SAINT-PALAIS-SUR-MER DEMAIN ?

.....

15. AVEZ-VOUS DES REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES ?

.....

16. SOUHAITEZ-VOUS RESTER INFORMÉ DE LA DÉMARCHE ?

☐ Si oui renseignez votre mail : @

☐ Non



Regards sur l'esplanade de la Grande Côte

1^{re} partie

 par Stéphane Magrenon

Dès le milieu du XIX^e siècle, le promontoire de la Grande Côte devint un lieu de promenade privilégié. Évocateur d'une nature sauvage, de nombreuses personnes y ressentirent l'illusion d'être aux confins du dernier monde connu. À l'heure où notre commune s'inscrit dans la démarche ADS (Aménagement Durable des Stations), cet espace maintes fois transformé au cours du temps mérite encore une fois notre attention.

Octave Baudry, l'homme clé : 1891-1914



© Collection privée, env. 1898

Cette carte postale, dont la prise de vue date de 1897 ou 1898, nous montre les rails d'un tramway tout juste installé (1897). Au fond, des cabanes servant au commerce estival côtoient une maison d'habitation construite en 1876. Sur la droite, le restaurant de la Grande Côte, surnommé Bellevue, fondé par Octave Baudry en 1891.

En 1899, Octave Baudry développe son activité et construit, sur l'emplacement de l'ancien fort de Terre Nègre (établi en 1810), le casino de la Grande Côte. Sur la droite de la carte postale figure la maison forestière.



© Collection privée, env. 1900



© Collection privée, env. 1910

Aux environs de 1910, le café restaurant de la Grande Côte change de physionomie et dispose dorénavant de chambres à coucher pour les clients. Entrepreneur clé de cette époque, Octave Baudry a obtenu depuis 1895 que les départs du tramway forestier en direction de la Coubre se fassent à proximité de son établissement. Les voyageurs peuvent ainsi facilement passer d'un tramway à l'autre.

2^e partie à retrouver dans
votre prochain **Reflét**

Sources : archives municipales ; Histoire de Saint-Palais-sur-Mer : naissance et essor d'une station balnéaire 1826-1939, Stéphane Magrenon (2013).

7^e édition de l'Électrosession

Du 22 au 26 mars 2021, une semaine dédiée à la musique électroacoustique

Ateliers, master class, concerts, rando électro, exposition, webradio... 11 événements tous publics, dont deux grandes nouveautés vous attendent au centre culturel Boris Vian!



© Benjamin Jomard

Cette année, c'est **le thème de l'air et du vent** qui sera traité par les différentes artistes invités.

Le premier temps fort sera assuré par **Marine Thibault** : flûtiste, Dj, pianiste, joueuse d'instruments du monde et de machines, chanteuse, Marine tisse des liens entre les sonorités acoustiques et digitales, reliant à sa façon chaleur humaine et univers futuristes.

Nous aurons également l'honneur et le plaisir d'accueillir pour la première fois l'ensemble **Ars Nova** pour une résidence avec un compositeur lauréat d'un nouveau dispositif intitulé « Territoires de création ».

MERCREDI 24 MARS

19 h

Concert de Marine Thibault

Flûtes et électro.

📍 Auditorium du centre culturel

Entrée 5 € / gratuit moins de 12 ans

Ars Nova



Ars Nova est le premier et le plus ancien ensemble instrumental de création de musique contemporaine français. Il a été fondé en 1963 par

le compositeur et chef d'orchestre français Marius Constant, qui réunit à l'époque une vingtaine de musiciens issus des orchestres de l'ORTF et de l'Opéra. L'ensemble Ars Nova se produit sur les plus grandes scènes françaises et étrangères, avec toujours le souci de la proximité et du contact avec le public. Créateur de nombreuses œuvres marquantes du XX^e siècle pour les plus grands compositeurs, Ars Nova est installé à Poitiers depuis 1999 et associé au Théâtre Auditorium de la Ville.

VENREDI 26 MARS

20 h 30

Concert de clôture par les musiciens d'Ars Nova

En première partie : présentation et diffusion des pièces lauréates et remise des prix du concours de création *Phonographe*.

📍 Salle des fêtes

Entrée libre



Autre nouveauté de cette Électrosession 2021 : la première édition d'un nouveau concours de création sonore, gratuit et ouvert à tous !

Phonographe est le nouveau concours de création sonore proposé dans le cadre de l'Électrosession. Imaginez, inventez et enregistrez votre création sonore, cette année sur le thème de l'air / du vent (bruitages, ambiances, voix, dialogues, chants, musiques ou autres) !

Programme complet à retrouver sur conservatoire.stpalaissurmer.fr

Concours *Phonographe* : comment participer ? C'est ici : conservatoirestpalais.blogspot.com/p/phonographe.html



LES PROGRAMMATIONS CI-DESSOUS SERONT SOUMISES AUX RÈGLEMENTATIONS EN VIGUEUR AU MOMENT DE LEUR PRODUCTION. LES JAUGES SPECTATEURS POURRONT ÊTRE LIMITÉES. NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE SITE DE LA MAIRIE WWW.STPALAISSURMER.FR QUELQUES JOURS AVANT LA MANIFESTATION.

JANVIER

MARDI 5 JANVIER

🕒 9 h 30 et 10 h 30

Les bébés lecteurs

Confortablement installés, les tout-petits découvrent le plaisir d'écouter des histoires. De 3 mois à 3 ans.

📍 Médiathèque

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70

🕒 15 h 30

L'art de lire

Un sujet d'actualité, un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70

MERCREDI 6 JANVIER

🕒 16 h

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans, suivis d'un goûter.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70

SAMEDI 23 JANVIER

🕒 19 h

« La nuit de la lecture »



Rêver d'aventures, s'évader, voyager, découvrir d'autres horizons... Grâce à la lecture, tout devient possible ! C'est le thème de cette 5^e édition de La nuit de la lecture, événement national autour du plaisir de lire. Pour « Relire le monde » et voyager ensemble, la médiathèque de Saint-Palais-sur-Mer vous emmène au cœur d'une tempête en pleine mer avec une lecture spectacle de *Typhon*, de Joseph Conrad.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Réservations au 05 46 23 96 70

MERCREDI 27 JANVIER

🕒 18 h

Mercredi du centre culturel spécial danse

Proposé par les élèves du conservatoire municipal de danse et leur professeur Christine Savignat.

📍 Salle des fêtes

Gratuit

Renseignements au 05 46 26 49 26



4 PAGES DE
PROGRAMMATION À
SAINT-PALAIS-SUR-MER.
[stpalaissurmer.fr/
agenda/](http://stpalaissurmer.fr/agenda/)

LES DATES DES
ANIMATIONS PHARES
À VAUX-SUR-MER.
05 46 23 53 00
vaux-sur-mer.fr

SAMEDI 30 JANVIER

● 20 h 30

Quatuor à cordes Kadenza

Formation reconnue, le quatuor Kadenza confirme depuis 2012 son évolution artistique et professionnelle dans le paysage culturel régional mais aussi national.

Précision, virtuosité, humour, un quatuor de caractère et de grande sensibilité qui joue avec passion et engagement. Leur répertoire est un exercice d'équilibre, réglé entre les différents archets pour un résultat envoûtant.

Violon Arnaud Chataigner / Violon Mathias Guerry / Alto Béatrice Daigre-Hurteaud / Violoncelle Jean-Nicolas Richard.

📍 Salle Michel Legrand

Tarifs : 18 € / 10 € - 18 ans / 5 € - 12 ans

Billetterie : bureau d'information touristique (05 46 08 17 55) ou sur place (dans la limite des places disponibles)

FÉVRIER

MARDI 2 FÉVRIER

● 9 h 30 et 10 h 30 :

Les bébés lecteurs

Confortablement installés, les tout-petits découvrent le plaisir d'écouter des histoires. De 3 mois à 3 ans.

📍 Médiathèque

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70

● 15 h 30 :

L'art de lire

Un sujet d'actualité, un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70



MERCREDI 3 FÉVRIER

● 16 h :

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans, suivis d'un goûter.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70

VENREDI 5 FÉVRIER

● 20 h 30

Concert des professeurs du conservatoire municipal de musique

« Soirée au clair de lune »

Éternelle inspiratrice des poètes et musiciens, l'astre de la nuit sera le fil conducteur de ce concert proposé par les musiciens-enseignants du conservatoire.

📍 Salle Michel Legrand

Tarifs : 10 € / 5 € - 12 ans

Billetterie : bureau d'information touristique (05 46 08 17 55) ou sur place (dans la limite des places disponibles)

Vaux-sur-Mer JANVIER

VENREDI 15 JANVIER

● 21 h

Jazz in Vaux

Philippe Chagne Quintet – hommage à Harry Carney

Harry Carney (1910-1974) était l'un des piliers du Big Band de Duke Ellington et l'un des maîtres incontestés du saxophone baryton. Philippe Chagne vous fera découvrir sa vie et son œuvre au travers de morceaux et de courtes anecdotes.

📍 Salle Equinoxe

18 € l'entrée

Réservations obligatoires sur vauxsurmer.festik.net ou à l'accueil de la mairie

VENREDI 22 JANVIER

● 18 h 30

Zicos Days

Fort du succès des deux premières éditions, les villes de Vaux-sur-Mer et Saint-Palais-sur-Mer collaborent avec l'association « Tous au jus » pour reconduire ce temps fort musical de l'hiver. Dans le cadre des Zicos Days, l'association Ricochet propose une exploration sonore autour du Rock sous la forme d'une écoute musicale commentée. Puis l'équipe testera vos connaissances avec un quiz musical pour rockeurs novices et expérimentés. Attention : rire et mauvaise foi garantis !

📍 Salle Equinoxe

Gratuit

Réservations obligatoires sur <https://vauxsurmer.festik.net/> ou à l'accueil de la mairie

SAMEDI 23 JANVIER

● 21 h

Concert de sortie de résidence du groupe Alkabaya (chanson française) dans le cadre des Zicos Days

📍 Salle Equinoxe

Gratuit

Réservations obligatoires sur vauxsurmer.festik.net/ ou à l'accueil de la mairie



DU 8 FÉVRIER AU 4 MARS

Exposition de marionnettes

Réalisées par les enfants.

📍 Hall du centre culturel



MARDI

9 FÉVRIER

🕒 18 h

« Dans la gueule du loup »

Spectacle de marionnettes pour les 5-12 ans, proposé par la compagnie « Carabistouilles & cie ».

📍 Salle des fêtes

Gratuit

Réservations au 05 46 23 96 70

DU 16 AU 21 FÉVRIER, DU 23 AU 28 FÉVRIER ET DU 2 AU 7 MARS

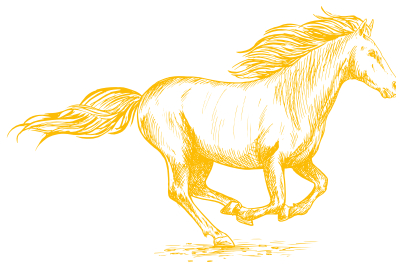
Equitation – Sauts d'obstacles

Tournée hivernale de concours internationaux en présence de cavaliers de premier plan parmi lesquels des membres de l'équipe de France. CSI**, CSI*, jeunes et amateurs.

📍 Centre équestre de Royan – Maine Gaudin

Programme sur

www.centre-equestre-royan.com



JEUDI 25 FÉVRIER

🕒 20 h

Ciné-opéra « L'italienne à Alger »

Projection de la captation réalisée le 11 septembre 2020 au Festival de Salzbourg. Opéra en 2 actes de Rossini.

C'est un fleuron de l'opéra bouffe à la napolitaine qui est à l'affiche dans une production avec la grande Cecilia Bartoli. À l'heure où l'Algérie entame sa mutation, cette plongée dans un univers complètement déjanté tient de la BD, de la parodie, de l'opérette et parfois de la franche rigolade.

📍 Salle Michel Legrand

Tarifs : 18 € / 12 € - 16 ans

Billetterie : cinéma Michel Legrand (06 23 33 09 78)



JEUDI 25 FÉVRIER

Balade thermographique

🕒 18 h 30 :

Proposée par le service « énergie » de la CARA. À l'aide d'une caméra thermique, visualisation des points faibles des habitations et des différents désordres possibles (infiltrations d'air, infiltrations d'eau, ponts thermiques etc). Échanges avec un énergéticien sur les travaux de rénovation énergétique, les points importants à surveiller lors de chantiers ainsi que les aides financières possibles.

📍 Rendez-vous à la mairie, salle du Conseil

Gratuit

Sur inscription au 05 46 22 19 36

Vaux-sur-Mer FÉVRIER

VENDREDI 19 FÉVRIER

🕒 21 h

Jazz in Vaux

Megaswing Quintet

Sous la houlette du batteur Stéphane Roger, Megaswing égaya les nuits parisiennes dans les années 90 d'une lueur toute « Blue Swing red hot Funky ».

📍 Salle Equinoxe

18 € l'entrée

Réservations obligatoires sur vauxsurmer.festik.net ou à l'accueil de la mairie (à partir du 7 décembre 2020)

VENDREDI 26 FÉVRIER

🕒 18 h 30

Conférence

📍 Salle Equinoxe

Gratuit

Réservations obligatoires sur vauxsurmer.festik.net/ ou à l'accueil de la mairie

MARS

MARDI 2 MARS

9 h 30 et 10 h 30

Les bébés lecteurs

Confortablement installés, les tout-petits découvrent le plaisir d'écouter des histoires. De 3 mois à 3 ans.

📍 Médiathèque

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70

15 h 30 :

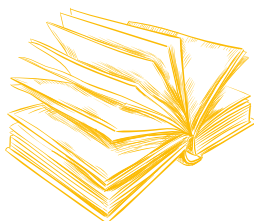
L'art de lire

Un sujet d'actualité, un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70



MERCREDI 3 MARS

16 h

L'heure du conte

Contes pour les enfants dès 4 ans, suivis d'un goûter.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

Réservation au 05 46 23 96 70

Vaux-sur-Mer MARS

VENREDI 19 MARS

18 h

Spectacle théâtral

Proposé par les enfants de l'école dans le cadre du Printemps des Poètes sur le thème du « désir ».

📍 Salle de l'Atelier

Gratuit

VENREDI 5 MARS

21 h

The ultimate acoustic guitar extravaganza



Le duo Godin-Garcia, c'est l'histoire d'un échec, l'histoire de deux guitaristes géniaux qui ont tout fait pour s'éviter pendant des années et qui ont, au bout du compte, fini par rater leur coup... Contraints de croiser leurs cordes, ils distillent ensemble une sorte de jazz-world-fusion-acoustique rigolo et emballant où se mêlent gaillardement virtuosité, humour et accords à pleins doigts !

Duo guitare avec Christophe Godin et Olivier-Roman Garcia, dans le cadre du festival Jazz in Vaux.

📍 Salle Michel Legrand

Tarifs : 18 € / 10 € - 18 ans / 5 € - 12 ans

Billetterie : bureau d'information touristique (05 46 08 17 55) ou sur place (dans la limite des places disponibles)

VENREDI 26 MARS

18 h 30

Conférence

📍 Salle Equinoxe

Gratuit

Réservations obligatoires sur vauxsurmer.festik.net ou à l'accueil de la mairie.

VENREDI

19 MARS

19 h

Le printemps des poètes sous le signe du désir

« Le désir nous relie aux étoiles. Tout droit tombé des astres et des regrets latins : *desiderare* qui vient de *sidus, sideris*. Comme un ciel étincelant d'absences. Une aimantation vitale. Un souhait ancestral, jamais élucidé, jamais rassasié, jamais exaucé. Alors oui, après L'Ardeur, La Beauté et Le Courage, voici venu le Printemps du Désir. » (Sophie Nauleau, directrice artistique du Printemps des Poètes)

C'est de ce désir de vivre, de savoir, de dire le monde... que nous parlent les poètes de tous les temps. La médiathèque vous invite à une soirée de lectures poétique sur ce thème profondément vivant.

📍 Hall du centre culturel

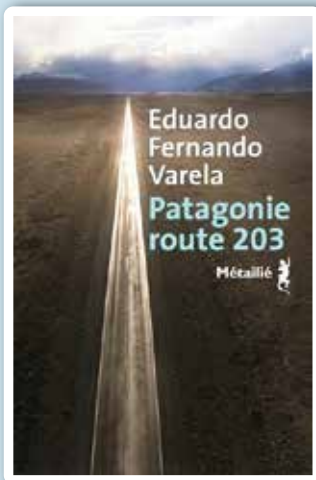
Gratuit

Réservations au 05 46 23 96 70

DU 22 AU 26 MARS 7^e édition de l'Électrosession

Une semaine dédiée à la musique électroacoustique : ateliers, master class, concerts, rando électro, exposition, webradio... 11 événements tous publics, dont deux grandes nouveautés ! Plus de détails page 22.

Patagonie route 203, d'Eduardo Fernando Varela



Envie de voyager ? Eduardo Fernando Varela embarque le lecteur pour un road-trip à travers la Patagonie, dans l'immensité de ses paysages et l'extravagance de ceux qui l'habitent.

Perdu dans l'infini du paysage, au volant de son camion, un énigmatique saxophoniste parcourt la géographie folle des routes secondaires de la Patagonie. Au milieu de ces routes où tout le monde semble agir avec une logique digne d'*Alice au pays des merveilles*, Parker tombe amoureux de la caissière d'une fête foraine. Mais comment peut-on suivre à la

trace quelqu'un dans un monde où, quand on demande son chemin, on vous répond : « *Vous continuez tout droit, le jeudi vous tournez à gauche et à la tombée de la nuit tournez encore à gauche, tôt ou tard vous allez arriver à la mer* » ?

Patagonie route 203 vous fera perdre le nord, pour votre plus grande joie, lors d'un voyage initiatique dans un paysage dévorant.



Patagonie route 203,
Eduardo Fernando
Varela, Éditions
Métailié, 2020

Les associations l'actu

LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS AYANT ÉTÉ EN GRANDE PARTIE SUSPENDUES LORS DU SECOND CONFINEMENT NATIONAL, L'INFORMATION EST LIMITÉE.

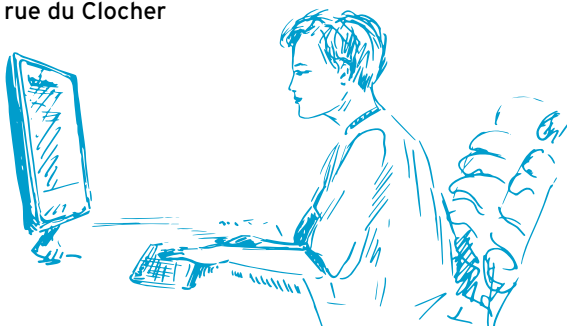
Club informatique SPI

En ces périodes de restrictions, le lien « Informatique » est une des clés de notre existence et cela va encore s'accroître. C'est pour cela que cette association existe : donner la maîtrise d'un minimum de compétences afin de **rester en contact avec ceux qui nous sont chers et apprendre à gérer le quotidien.**

Marie-Christine Bastard



06 07 04 74 86
spi17420@gmail.com / www.clubspi.fr
18 rue du Clocher



Scénocéan17

L'école de théâtre et atelier d'écriture poursuit ses cours durant le confinement par le site internet scenoccean17.com et en lien direct avec les élèves.

Laurence Joguet



06 99 40 46 81
contact@scenoccean17.com
FB instagram : scenoccean17

Noël
en bord de mer



Recette de fêtes à Saint-Palais-sur-Mer par le chef étoilé Xavier TAFFART

À l'occasion du réveillon et des fêtes de fin d'année, la ville de Saint-Palais-sur-Mer et le chef étoilé charentais-maritime Xavier Taffart, fils d'ostréiculteur, partagent avec vous une recette mettant sur le devant de l'assiette un produit local et de saison : l'huître.

LÉGUMES CUITS, LÉGUMES CRUS, MOUSSE D'HUÎTRE, VINAIGRETTE VENUE D'ORIENT



Pour 8 personnes



Temps de préparation :
30 mn
Temps de repos : 6 h



Produits du marché
de Saint-Palais-sur-Mer



Accompagnée par
les vins des cavistes
saint-palaisiens

Pour la mousse d'huîtres

- 2 échalotes
- 12 huîtres n°2
- 1 dl de vin blanc
- 250 g de lait
- 250 g de crème
- 4 feuilles de gélatine

Suer deux échalotes ciselées + 12 huîtres, déglacer avec le vin blanc puis ajouter le lait, la crème et les 4 feuilles de gélatine.

Mixer le tout, passer au chinois.

Verser le liquide dans un siphon à chantilly. Réserver au froid pendant 6 heures.

La vinaigrette venue d'Orient

- 1 dl d'huile de pépins de raisins
- 1 citron confit
- 2 g de curry en poudre

Pour les légumes

- 8 choux de Bruxelles effeuillés
- 2 betteraves rouges cuites
- 2 betteraves jaunes cuites
- 1 betterave rouge et blanche
- 8 tomates-cerises coupées en deux

Cuire les choux de Bruxelles et les tomates à l'anglaise pour préserver leurs couleurs et leur croquant, tailler toutes les betteraves en cubes et à la mandoline très finement, réserver.

Finition et présentation

Assaisonner tous les légumes avec la vinaigrette, disposer autour de l'assiette en intercalant la mousse d'huîtres et les légumes, râper un peu de noix de muscade, servir.



Le chef a réalisé cette recette en plein air, sur la plage du Bureau à Saint-Palais-sur-Mer.

Retrouvez la vidéo sur stpalaissurmer.fr



Xavier Taffart

Restaurant L'Aquarelle 17

HABITANT ?

RÉSIDENT SECONDAIRE ?

DEMANDEZ VOTRE

Pass Villégiature

ET PROFITEZ D'OFFRES SPÉCIALES

LE PASS VILLÉGIATURE DESTINATION ROYAN ATLANTIQUE

Un pass 100 % liberté, offert par l'office de tourisme, à destination des habitants et résidents secondaires de l'agglomération Royan Atlantique.

Bénéficiez d'avantages et privilèges pour toute la famille auprès d'une liste de prestataires et d'informations sur les actualités du territoire.

Pass à retirer au bureau d'information touristique de Saint-Palais-sur-Mer.



EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Les leçons de 2020

Le virus et le confinement

- **Espace et Nature** sont plus que jamais des valeurs plébiscitées par nos concitoyens, en particulier par ceux qui ont dû vivre le confinement enfermés dans de petits appartements.

Saint-Palais offre les deux et c'est là sa vraie richesse.

Espace et Nature sont à conserver, protéger et préserver de toute urgence, pas seulement en paroles sur papier glacé mais dans les actions.

Ce qui signifie : cesser de polluer l'océan en y déversant eaux sales et débris, consolider nos côtes, préserver nos hectares de forêt de toute construction nouvelle, réduire nos émissions carbonées, recycler nos déchets.

• Tourisme

Comme le prévoit très justement la CARA, l'heure n'est plus au tourisme de masse, aux constructions bas de gamme qui restent fermées 10 mois sur 12.

Il est temps pour nos édiles de comprendre enfin que les touristes, comme les nouveaux arrivants, ne viennent pas à Saint-Palais pour trouver un espace urbain avec toujours plus d'immeubles et d'espaces publics bétonnés. Ils viennent chercher – outre la mer et la nature – un lieu pittoresque et balnéaire qui ne ressemble pas à une banlieue.

Le développement du tourisme passe par le respect de l'environnement naturel, la limitation des espaces construits, une voirie végétalisée et perméable, un étalement sur l'année.

Les intempéries

Elles ne seront plus exceptionnelles : il faut se préparer à de profondes modifications climatiques.

Ceci implique de :

- réviser le **plan de prévention des risques naturels** en intégrant les zones basses et marécageuses du centre-ville dans le secteur inondable, et **le traduire dans le PLU**, actuellement en révision.
- reconnaître que le **système d'assainissement** construit dès les années 70 est à bout de souffle et sous-dimensionné. Les associations de protection de l'environnement tirent la sonnette d'alarme depuis des années, sans jamais avoir été écoutées.

Il y a fort à faire pour délester la station de Saint-Palais des eaux usées les plus éloignées, créer des bassins de rétention, reprendre les réseaux d'eaux pluviales pour qu'ils ne se déversent plus dans le réseau d'assainissement lors des épisodes pluvieux etc.

Il faut cesser de se réfugier derrière la compétence de la CARA.

Ce sont là les vraies priorités pour le devenir de Saint-Palais.

La majorité municipale a-t-elle retenu la leçon ?

Va-t-on persister à délivrer des permis de construire dans des zones manifestement inondables ?

Allons-nous continuer à assister les bras croisés à l'effondrement des falaises et corniches de nos côtes ?

Combien de jours de fermeture des plages en 2021 ?

Quelles actions la municipalité va-t-elle entreprendre immédiatement pour éviter que le préjudice subi en 2020 (et qui aurait pu être évité) ne se reproduise l'année prochaine ?

L'équipe de Saint-Palais pour Tous

État civil

DU 11 SEPTEMBRE
AU 24 NOVEMBRE 2020



NAISSANCES

Agatha MONIN,

le 11 septembre

Anna COTREAU,

le 21 septembre

Arthur GUIONNEAU,

le 24 novembre



MARIAGES

Kateryna RODINA

et Gilbert MURRAY,

le 2 octobre

Maëlle AUTEF

et Valentin NEAU,

le 2 octobre

Christelle CHABANNE

et Alexandre VIRTON,

le 24 octobre

Karine BRACHET

et Olivier GIBERT,

le 24 octobre



DÉCÈS

Jean-Claude PECOUT,

le 16 septembre

Hubert PRINGARBE,

le 16 septembre

Micheline PRINGARBE née HOTTE,

le 24 septembre

Claude DECOMBES,

le 4 octobre

Claude ADELMAND,

le 23 octobre

Saül FAVEAU,

le 26 octobre

Georges NAULIN,

le 10 novembre

Résidence du lac

Michelle GARSUAULT

née BOURGEOIS,

le 4 octobre



CARA RÉNOV' VOUS ACCOMPAGNE DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

CARA RÉNOV' est le guichet unique pour vous aider : ses techniciens vous délivrent des conseils techniques et vous présentent les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre pour des projets visant à améliorer la performance énergétique des logements et bâtiments.



 05 46 22 19 36 -  cararenov@agglo-royan.fr
 www.agglo-royan.fr/cara-renov

Service public gratuit, neutre et indépendant soutenu par :



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 vendredi	1 lundi	1 Lundi	1 jeudi	1 samedi	1 mardi
2 samedi	2 mardi	2 mardi	2 vendredi	2 dimanche	2 mercredi
3 dimanche	3 mercredi	3 mercredi	3 samedi	3 lundi	3 jeudi
4 lundi	4 jeudi	4 jeudi	4 dimanche	4 mardi	4 vendredi
5 mardi	5 vendredi	5 vendredi	5 lundi	5 mercredi	5 samedi
6 mercredi	6 samedi	6 samedi	6 mardi	6 jeudi	6 dimanche
7 jeudi	7 dimanche	7 dimanche	7 mercredi	7 vendredi	7 lundi
8 vendredi	8 lundi	8 lundi	8 jeudi	8 samedi	8 mardi
9 samedi	9 mardi	9 mardi	9 vendredi	9 dimanche	9 mercredi
10 dimanche	10 mercredi	10 mercredi	10 samedi	10 lundi	10 jeudi
11 lundi	11 jeudi	11 jeudi	11 dimanche	11 mardi	11 vendredi
12 mardi	12 vendredi	12 vendredi	12 lundi	12 mercredi	12 samedi
13 mercredi	13 samedi	13 samedi	13 mardi	13 jeudi	13 dimanche
14 jeudi	14 dimanche	14 dimanche	14 mercredi	14 vendredi	14 lundi
15 vendredi	15 lundi	15 lundi	15 jeudi	15 samedi	15 mardi
16 samedi	16 mardi	16 mardi	16 vendredi	16 dimanche	16 mercredi
17 dimanche	17 mercredi	17 mercredi	17 samedi	17 lundi	17 jeudi
18 lundi	18 jeudi	18 jeudi	18 dimanche	18 mardi	18 vendredi
19 mardi	19 vendredi	19 vendredi	19 lundi	19 mercredi	19 samedi
20 mercredi	20 samedi	20 samedi	20 mardi	20 jeudi	20 dimanche
21 jeudi	21 dimanche	21 dimanche	21 mercredi	21 vendredi	21 lundi
22 vendredi	22 lundi	22 lundi	22 samedi	22 samedi	22 mardi
23 samedi	23 mardi	23 mardi	23 vendredi	23 dimanche	23 mercredi
24 dimanche	24 mercredi	24 mercredi	24 samedi	24 lundi	24 jeudi
25 lundi	25 jeudi	25 jeudi	25 dimanche	25 mardi	25 vendredi
26 mardi	26 vendredi	26 vendredi	26 lundi	26 mercredi	26 samedi
27 mercredi	27 samedi	27 samedi	27 mardi	27 jeudi	27 dimanche
28 jeudi	28 dimanche	28 dimanche	28 mercredi	28 vendredi	28 lundi
29 vendredi		29 lundi	29 jeudi	29 samedi	29 mardi
30 samedi		30 mardi	30 vendredi	30 dimanche	30 mercredi
31 dimanche		31 mercredi		31 lundi	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 jeudi	1 dimanche	1 mercredi	1 vendredi	1 lundi	1 mercredi
2 vendredi	2 lundi	2 jeudi	2 samedi	2 mardi	2 jeudi
3 samedi	3 mardi	3 vendredi	3 dimanche	3 mercredi	3 vendredi
4 dimanche	4 mercredi	4 samedi	4 lundi	4 jeudi	4 samedi
5 lundi	5 jeudi	5 dimanche	5 mardi	5 vendredi	5 dimanche
6 mardi	6 vendredi	6 lundi	6 mercredi	6 samedi	6 lundi
7 mercredi	7 samedi	7 mardi	7 jeudi	7 dimanche	7 mardi
8 jeudi	8 dimanche	8 mercredi	8 vendredi	8 lundi	8 mercredi
9 vendredi	9 lundi	9 jeudi	9 samedi	9 mardi	9 jeudi
10 samedi	10 mardi	10 vendredi	10 dimanche	10 mercredi	10 vendredi
11 dimanche	11 mercredi	11 samedi	11 lundi	11 jeudi	11 samedi
12 lundi	12 jeudi	12 dimanche	12 mardi	12 vendredi	12 dimanche
13 mardi	13 vendredi	13 lundi	13 mercredi	13 samedi	13 lundi
14 mercredi	14 samedi	14 mardi	14 jeudi	14 dimanche	14 mardi
15 jeudi	15 dimanche	15 mercredi	15 vendredi	15 lundi	15 mercredi
16 vendredi	16 lundi	16 jeudi	16 samedi	16 mardi	16 jeudi
17 samedi	17 mardi	17 vendredi	17 dimanche	17 mercredi	17 vendredi
18 dimanche	18 mercredi	18 samedi	18 lundi	18 jeudi	18 samedi
19 lundi	19 jeudi	19 dimanche	19 mardi	19 vendredi	19 dimanche
20 mardi	20 vendredi	20 lundi	20 mercredi	20 samedi	20 lundi
21 mercredi	21 samedi	21 mardi	21 jeudi	21 dimanche	21 mardi
22 jeudi	22 dimanche	22 mercredi	22 vendredi	22 lundi	22 mercredi
23 vendredi	23 lundi	23 jeudi	23 samedi	23 mardi	23 jeudi
24 samedi	24 mardi	24 vendredi	24 dimanche	24 mercredi	24 vendredi
25 dimanche	25 mercredi	25 samedi	25 lundi	25 jeudi	25 samedi
26 lundi	26 jeudi	26 dimanche	26 mardi	26 vendredi	26 dimanche
27 mardi	27 vendredi	27 lundi	27 mercredi	27 samedi	27 lundi
28 mercredi	28 samedi	28 mardi	28 jeudi	28 dimanche	28 mardi
29 jeudi	29 dimanche	29 mercredi	29 vendredi	29 lundi	29 mercredi
30 vendredi	30 lundi	30 jeudi	30 samedi	30 mardi	30 jeudi
31 samedi	31 mardi		31 dimanche		31 vendredi

SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H



Un doute ?
Une question sur les déchets ?
05 46 39 64 64
service-déchets@agglo-royan.fr
du lundi au vendredi
(9h-12h30 / 14h-17h30 sauf le jeudi matin)



la_palaisienne



Instagram



yohan.pltr



Instagram



alsphoto17



Instagram



shoot_the_land

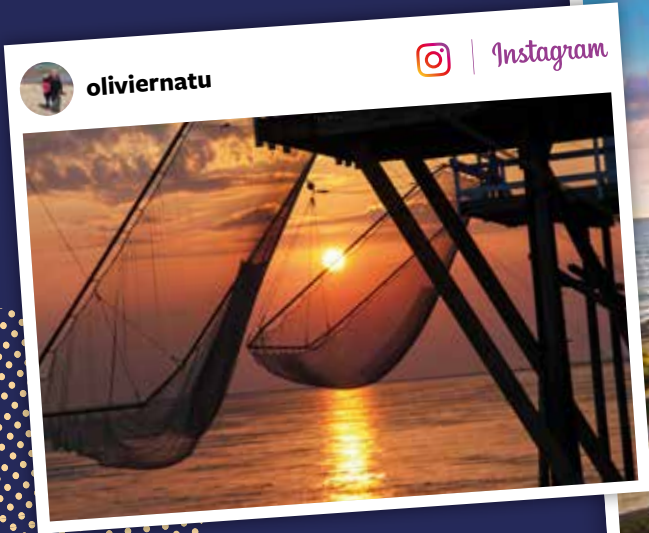


Instagram



@saintpalaissurmer

Partagez vos photos
#saintpalaissurmer



LE MAIRE
ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITENT
UNE BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE
2021



**SAINT
PALAIS**
SUR-MER